APPROCHES INNOVANTES III– CENTRES D'EXCELLENCE EN MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES - COEN (2017)

Appel à projets de recherche internationaux sur les maladies neurodégénératives

L'ANR s'associe au Réseau transnational de Centres d'Excellence sur les Maladies Neurodégénératives (Network of Centres of Excellence in Neurodegeneration-CoEN) pour lancer un appel à projets (AAP) visant à financer des projets sur une durée de 2 ans avec un démarrage en 2018.

Cet appel associe sept pays : l'Allemagne, le Canada, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie et le Royaume Uni. Son objectif est de promouvoir les collaborations transnationales entre les chercheurs membres des centres d'excellence identifiés dans les pays participant à cet appel. CoEN vise à financer des projets de recherche proposant des approches non conventionnelles et innovantes et des projets à haut risque scientifique dans le domaine des maladies neurodégénératives. Le périmètre de l'appel est large. Les projets pourront inclure des études destinées à éclairer la compréhension des mécanismes de la neurodégénération, ou à créer des avancées technologiques visant à améliorer le diagnostic ou le traitement des maladies neurodégénératives. Le rapprochement de différentes thématiques scientifiques telles que l'inflammation, les neurosciences sensorielles, la sante vasculaire et mentale est encouragée, de même que la collaboration avec des experts dans les domaines de la physique et de l'informatique, ainsi que des collaborateurs industriels si le projet le justifie. Les maladies neurodégénératives concernées par l'appel à projet sont : La maladie d'Alzheimer et autres démences, la maladie de Huntington, la maladie de Parkinson et maladies apparentées, la sclérose en plaques, les maladies du motoneurone, les maladies à prion, l'ataxie spinocérébelleuse et l'atrophie spinale musculaire.
Seuls les projets à fort potentiel novateur seront financés. Les études portant sur de mécanismes connus ou l'identification de biomarqueurs des voies de signalisation connues ne seront pas éligibles. L'un des objectifs de l'initiative COEN est de créer des liens productifs entre les groupes de recherche au sein des Centres d'Excellence (CoES) dans le domaine des maladies neurodégénératives : seuls les chercheurs appartenant aux Centres d'Excellence (CoES) pourront participer. La liste des centres d'excellence identifiés et des institutions éligibles pour les pays partenaires est disponible sur le site de CoEN. Seuls les projets de recherche transnationaux seront financés. Chaque proposition doit inclure au moins deux centres d'excellence (ou institutions éligibles) de différents pays. Plus d'un centre d'excellence peut être impliqué au sein d'un même pays. Chaque projet doit identifier un coordinateur et un candidat principal par pays. Un candidat principal ne peut participer qu'a une seule proposition dans cet appel.

Modalités de dépôt :

Le formulaire de soumission devra être envoyé sous format PDF à l'adresse mail suivante : *coen@headoffice.mrc.ac.uk* Toutes les propositions devront être soumises par le directeur du CoE leader du projet, qui devra (i) vérifier l'éligibilité des partenaires de chaque centre d'excellence, (ii) accompagner la demande d'une lettre de recommandation indiquant les aspects novateurs de la proposition. Pour les projets sélectionnés, les travaux de recherche réalisés par des chercheurs français seront financés par l'ANR. Les candidats français sont donc soumis aux critères d'éligibilité de l'ANR et le financement des candidats français sera réglementé conformément aux règles de l'ANR. Pour plus de renseignements à propos de la réglementation de l'ANR lire attentivement "l'Annexe pour les participants français" (voir ci-dessous).

Contact :

Secrétariat de CoEN : coen@headoffice.mrc.ac.uk

Contact ANR : Dr. Sheyla Mejia-Gervacio ; sheyla.mejia@anr.fr ; + 33 1 78 09 80 14

+ L'information en ligne



18 septembre 2017